

SITUATION

L'investisseur qui a vendu des actions à découvert peut se protéger d'une fluctuation défavorable des cours en achetant une option d'achat sur ces mêmes actions. L'option d'achat constitue en effet une protection efficace contre une hausse du cours d'un titre vendu à découvert puisqu'elle fixe le prix maximal que l'investisseur doit payer pour racheter ses actions.

OBJECTIF

Acquérir des options d'achat en vue de protéger une vente à découvert d'actions.

STRATÉGIE

Un investisseur vend à découvert 1 000 actions de la Corporation DEF; ces actions se négocient alors à 20,25 \$. Il espère faire un profit sur la baisse prévue du cours de ces actions en rachetant ultérieurement les actions vendues à découvert à un prix total inférieur au revenu de 20 250 \$ (= 1 000 x 20,25 \$) qu'il a tiré de leur vente. Pour simplifier les choses, l'exemple ne tient pas compte du coût du financement de la vente à découvert (les lecteurs qui ne connaissent pas bien la vente à découvert devraient s'adresser à leur courtier pour obtenir des précisions supplémentaires).

Cependant, une hausse du cours des actions de DEF peut faire subir des pertes importantes à cet investisseur. Pour se protéger de cette éventualité, il achète donc 10 options d'achat DEF JUIN 20 à 1,10 \$ l'action, pour un total de 1 100,00 \$. Il fixe ainsi le prix d'achat de la valeur sous option à 20,00 \$ l'action dans le cas où le cours de celle-ci augmenterait.

RÉSULTATS

Le 13 juin, le prix des actions de la Corporation DEF monte à 22,00 \$ (= 22 000,00 \$) et l'investisseur décide de liquider sa position à découvert avant qu'une autre hausse lui fasse subir des pertes plus importantes.

Au lieu de racheter les actions sur le marché, il exerce tout simplement ses 10 options d'achat DEF JUIN 20 et élimine par le fait même sa position à découvert d'actions. Notons, cependant, que la perte totale de l'investisseur due à ses prévisions erronées du cours futur des actions de DEF se limite à 850,00 \$, c'est-à-dire à la prime de 1 100,00 \$ payée pour les options d'achat moins 250,00 \$ (la différence entre le prix de vente à découvert des actions 20,25 \$ et le prix de levée de l'option 20,00 \$). S'il ne s'était pas protégé au moyen des 10 options d'achat, la hausse de 1,75 \$ du cours des 1 000 actions vendues à découvert lui aurait fait subir une perte totale de 1 750,00 \$. Théoriquement, les possibilités de perte sur une vente à découvert qui n'est pas protégée sont illimitées.